

La clôture, une signature au pays des Peuls de Guinée¹

Carole LAUGA-SALLENAVE*

INTRODUCTION

Au cœur du plateau central du Fouta-Djalon en République de Guinée (fig. 1), la plaine des Timbis offre des paysages compartimentés. À quelques centaines de mètres seulement les unes des autres, des taches de verdure tranchent vigoureusement avec les plaines herbeuses, monotones et jaunies de saison sèche. Ces îlots agroforestiers dissimulent un réseau bocager abritant une population dense qui pratique une agriculture semi-intensive.

Les Peuls du plateau central du Fouta-Djalon sont fixés sur leurs terres. Ils sont agriculteurs et pratiquent un élevage sédentaire et familial de bœufs *n'dama* de petite taille, de chèvres et de moutons. Ils résident au milieu de jardins fumés que les femmes cultivent de façon intensive. Une clôture arborée infranchissable sépare cet espace des champs ouverts gérés collectivement pour la culture céréalière du fonio. Les clôtures² foutaniennes s'imposent d'entrée comme la marque d'une grande stabilité de l'habitat, de fortes densités humaines et d'un système d'agro-élevage.

Dans cet article, nous rappellerons les caractères originaux du massif du Fouta-Djalon, qui ont surpris plusieurs générations de voyageurs,

* Géographe, Gret-université Paris-X, 6, rue Saint-Jean-Baptiste de la Salle, 75006 Paris, France.

¹ Le système bocager foutanien fait actuellement l'objet d'une thèse d'université en géographie à Paris-X-Nanterre, préparée par l'auteur de cet article sous la direction scientifique de Chantal Blanc-Pamard, dans le cadre du programme d'études « Dynamiques d'emboçagement sur les hautes terres d'Afrique » mis en œuvre par le Gret (Groupe de recherche et d'échanges technologiques).

² Ici le terme de clôture traduit bien le terme local *hoggo*, qui englobe toutes les formes de démarcation en végétaux (morts ou vifs), et très souvent aussi l'espace enclos.

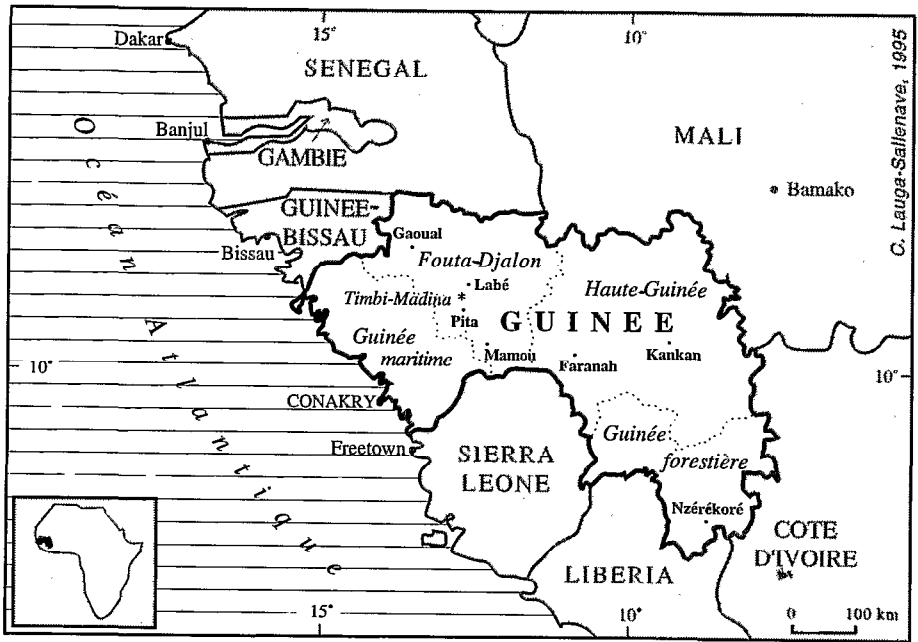


FIG. 1. — Carte de situation.

militaires, administrateurs, historiens, géographes et agronomes³, et mettrons en lumière un système agraire qui utilise la clôture à des fins agro-sylvo-pastorales.

UN PAYSAGE BOCAGER

Les îlots bocagers des Timbis

Venant de Conakry, celui qui se rend au Fouta-Djalon quitte, entre Kindia et Mamou, le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) caractéristique des paysages de Guinée maritime. Autour des villages peuls de la région de Mamou apparaissent les premières concessions clôturées du Fouta. Chaque concession individuelle est enceinte d'une palissade de bois plus ou moins complantée d'arbres et d'arbustes. Si le voyageur arrive au Fouta-Djalon par le nord en provenance du Sénégal, sa route est

³ Le comte Olivier de Sanderval en 1899 ; les administrateurs des Colonies Paul Guebard en 1910, Oswald Durand en 1929 et Gilbert Vieillard en 1939 ; le géographe de l'Institut français d'Afrique Noire Jacques Richard-Molard en 1944 ; l'agronome René Dumont en 1962 ; le géographe de l'Orstom Hubert Fréchou en 1965, etc.

d'abord bordée de villages ouverts. C'est la région de Gaoual-Koundara sur les contreforts septentrionaux du massif, zone de transition, où cohabitent un grand nombre d'ethnies ; là encore, c'est l'apparition de clôtures qui permet de distinguer les îlots d'habitation peuls des agglomérations bassaris, coniagués, badiarankés ou autres... Ainsi les haies et les clôtures sont-elles la marque évidente dans le paysage de la civilisation foutanienne.

Au cœur géographique du plateau central de Labé-Pita, situé entre 1 000 et 1 200 m d'altitude, les plaines à peine ondulées des Timbis se déroulent sur un peu plus de 30 000 ha. Elles portent des graminées fourragères en saison sèche et des graminées céréalières, le fonio (*Digitaria exilis*), en saison des pluies. À l'exception des galeries forestières qui suivent un réseau hydrographique très dense et des bosquets visibles de loin en loin, l'arbre est absent du paysage. En saison sèche, ce paysage prend un air limousin familier⁴. Il est apparemment calme, presque monotone, parcouru par des vaches, chèvres ou moutons en liberté. À faible distance, un réseau complexe de chemins en terre et de pistes rurales apparaît. De plus près, la trace des cultures se fait jour. Les limites entre les parcelles géométriques se révèlent soit par des talus complantés d'agaves aux feuilles pointues ou de buissons fleuris denses, bordés d'un profond fossé, soit au travers de bandes enherbées plus discrètes mais bien présentes. Progressivement, l'impression étrange d'une vie intense se dégage des îlots verdoyants qui tranchent vigoureusement avec les plaines herbeuses... Des minarets émergent çà et là de ces nuées de verdure. L'habitat se découvre enfin, dissimulé derrière de hautes rangées d'arbres très divers, renforcées de toutes sortes d'arbustes de moindre hauteur et hermétiquement fermées à la base par l'agencement minutieux de minces piquets de bois. À l'intérieur du hameau, dans lequel on ne sait par où pénétrer, un réseau dense de clôtures tout aussi soignées sinue entre des concessions adjacentes. C'est ce maillage de haies mixtes et le labyrinthe des chemins creux qui donnent au paysage ses allures de bocage. Chaque clôture enferme des habitations et des jardins de case. À côté d'une ou plusieurs cases rondes dissimulées sous une épaisse toiture de chaume et d'abris pour la cuisine ou le stockage du bois, on trouve souvent une habitation en dur, aux couleurs vives, et au toit de tôle⁵. Il y a généralement aussi une petite cour surélevée en gravier, parfois ombragée par un des

⁴ À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'administrateur des Colonies Gilbert VIEILLARD (1940) écrivait de ce paysage : « C'est dans le Timbi et le Labé que l'Européen trouve des villages et des campagnes qui lui rappellent l'Europe. » Ou encore : « Le spectacle de la campagne évoque la campagne française. Il n'y a plus d'arbres qu'autour des habitations, les plaines sont nues, en jachères ou en culture, et malheureusement souvent épuisées. »

⁵ À l'heure actuelle, près d'un dixième des habitations des environs de Timbi-Madina est construit en dur et couvert de tôles.

nombreux orangers ou d'autres arbres fruitiers (manguier, avocatier, goyavier...) qui font de l'espace enclos un véritable verger. Des plants de manioc fixent le contour des planches de culture (sing. *suntuure*)⁶. Pendant la saison des pluies, celles-ci disparaissent sous une végétation très dense de maïs précoce, de taro, macabo et manioc associés à une très large gamme d'autres cultures vivrières et de plantes à sauce (bananier, patate douce, arachide, igname, gombo, amarante...). Une *kula*, petite chèvrerie sur pilotis, est installée à proximité d'une sortie ou bien donne directement sur un chemin villageois pris entre deux enclos familiaux, un *bolol*. Quant à l'enclos à bovins, le *dingira*, il n'est plus comme autrefois aménagé dans un coin de la concession familiale, mais il est désormais construit à l'extérieur de celle-ci, très souvent en limite du hameau.

Les fortes densités

La plaine des Timbis est caractérisée par des densités de population relativement fortes pour l'Afrique de l'Ouest. Avec une moyenne de 80 habitants au kilomètre carré, Timbi-Madina est une des sous-préfectures rurales les plus peuplées de Guinée. Un des taux les plus élevés est atteint dans un village très ancien de la zone, Sonké, dont le territoire se confond aujourd'hui avec les limites administratives du district du même nom. Avec plus de 2 300 habitants au recensement administratif de 1989⁷, Sonké approche 200 habitants au kilomètre carré. Malgré cette forte concentration humaine et l'ancienneté du peuplement, l'habitat reste éclaté à l'échelle du village. Le territoire de ce dernier est composé d'un certain nombre de hameaux formés par des essaims d'enclos familiaux adjacents appartenant aux descendants d'une ou plusieurs parentés, et de concessions isolées. Chaque hameau forme un noyau de bocage.

Autrefois, tant que les faibles densités le permettaient encore, les fils s'installaient toujours en bordure de la concession de leur père, profitant ainsi d'une portion de la clôture mitoyenne. Si un autre Peul, portant un patronyme différent par exemple, demandait à s'installer près du fondateur du hameau, il devait obligatoirement laisser une séparation

⁶ Notes sur la transcription : le « e » sans accent se prononce « é ». Le « u » se prononce « ou ». Le « g » est toujours dur : *dingira* se prononce « dinguirra ». Le « j » se prononce « di » (*jalunke* pour *dialunké*). « c » se prononce « ti » : *sincuru* se prononce « sintiourou ». D et B correspondent aux consonnes occlusives glottatives. L'orthographe de « Fouta-Djalon » a été conservée comme étant la plus souvent utilisée par les géographes. Pour faciliter l'utilisation des termes vernaculaires d'usage courant, nous les avons rendus invariables en conservant leur forme au singulier, excepté FulBe et RundeBe qui sont des nominaux désignant des groupes sociaux.

⁷ Le recensement administratif ne prend pas en compte les absents de plus d'un an, contrairement au registre de l'impôt qui prend en compte tous les habitants du district.

entre sa clôture et celle du premier occupant. Chaque espace interstitiel entre deux flots de concessions adjacentes appartenant à des familles différentes ouvrait ainsi un chemin de circulation pour les hommes et le bétail, un *bolol*.

Malgré les liens historiques qui unissent les « co-habitants »⁸, les haies et les clôtures isolent les concessions les unes par rapport aux autres. Chaque concession familiale (ou bloc de concessions) est enceinte d'un *hoggo* (*kowle* au pluriel). La clôture commune servant d'enceinte à un ensemble de concessions adjacentes est beaucoup plus rare. Si des clôtures communes existent, il s'agit généralement de « hoggo comité » imposé par le régime de Sékou Touré sous la Première République. Elles n'ont guère reçu l'adhésion des populations du Fouta-Djalon malgré l'économie en temps et en matériaux qu'elles représentent.

La clôture foutanienne révèle une conception très individualiste de l'habitat et indique une grande stabilité de celui-ci. En outre, la haie si riche en arbres des Timbis est le signe le plus frappant de l'ancrage au sol.

Un nom peul pour la clôture : *hoggo*

Au Fouta-Djalon, la clôture est appelée *hoggo*⁹. Sa morphologie, sa nature et ses fonctions sont très variables d'une région à une autre, et, à l'intérieur de chaque zone, d'une concession à l'autre. Hormis la proportion de végétaux vivants, le type de palissade en piquets est un élément de différenciation. Dans les Timbis, *hoggo daringo*, la « clôture arrêtée »¹⁰, et *hoggo sacango*, la « clôture tissée », sont deux types de palissades constituées de minces branchages flexibles très économes en matériaux¹¹. Ce sont les hommes qui se chargent de les installer soigneusement tous les deux ans pour maintenir les bovins et les petits ruminants, en particulier les chèvres, à l'écart des jardins familiaux cultivés par les femmes.

La grande densité d'arbres dans les clôtures des hautes terres du massif est une originalité du Fouta-Djalon. C'est dans les Timbis, vieux foyer

⁸ Expression locale servant à désigner les familles voisines résidant à l'intérieur d'un même hameau.

⁹ Cela pourrait être la trace d'un fonds technique ancien, une vieille pratique pastorale de l'enclos en branchages secs. On retrouve le même terme, *hoggo*, pour désigner l'enclos chez les Peuls du Macina au Mali et dans différents dialectes orientaux (ZOUVKO, 1980).

¹⁰ Le qualificatif « arrêtée » se justifie par la position verticale des piquets enfoncés dans la terre et pris entre deux rangées de traverses (*daragol* : se tenir debout).

¹¹ Les clôtures basses exclusivement édifiées en gros poteaux ou en gros rondins (*hoggo canhe*) sont très rares autour de Timbi-Madina. On ne les trouve pratiquement qu'autour des petites mosquées (*misiikum*), parfois autour des *galle* des notables les plus importants du village ou autour des concessions de maîtres coraniques (*karamoko*) à qui certains élèves apportent de gros rondins.

de peuplement du plateau central, que l'on trouve les haies les plus denses et présentant la plus grande diversité floristique du Fouta-Djalon¹². Les palissades prennent appui sur des arbres de haute venue et sont généralement renforcées par une grande quantité de piquets vivants (boutures) qui donneront des arbustes à fonctions multiples (cf. *infra*). C'est ainsi qu'en moyenne un arbre par mètre linéaire de clôture donne son aspect bocager au paysage des Timbis.

L'arborisation des clôtures

Au Fouta-Djalon, on se trouve dans un contexte écologique différent du domaine sahélo-soudanien des « bastions » peuls du Nord-Cameroun, du Mali ou du Sénégal : les moyennes mensuelles des températures varient entre 10 et 33 °C et les précipitations sont abondantes (1 630 mm par an en moyenne¹³). Tempéré par l'altitude, le climat soudano-guinéen est marqué par l'alternance d'une saison sèche (de novembre à mai) et d'une saison des pluies (de juin à octobre). Venant des pays sahéliens entre le IX^e et le XI^e siècle, les premiers Peuls *pullo*, pasteurs et animistes, ont trouvé sur ce massif de montagne de vastes surfaces en herbe, des points d'eau permanents pour l'abreuvement de leur bétail, et une ambiance climatique clémente pour les hommes et le bétail. La flore foutanienne, très diverse, comprend à la fois des essences soudaniennes présentes dans la flore du Sénégal et des essences forestières de la flore de Côte d'Ivoire et du Cameroun¹⁴. On ne peut pourtant en déduire que le réseau bocager des Timbis serait résiduel, composé uniquement d'arbres épargnés par les défrichements, et attribuer aux conditions écologiques particulières à la fois l'origine et l'originalité du paysage bocager foutanien.

L'inventaire botanique de vieilles clôtures des Timbis révèle que très peu d'arbres ont été trouvés sur place et que peu d'espèces sont d'origine locale. La grande majorité des arbres et des arbustes est volontairement bouturée ou, bien que plus rarement, transplantée ou semée. Le couvert forestier était probablement déjà limité au moment du peuple-

¹² À l'échelle régionale, on note une très grande diversité des matériaux utilisés et des techniques d'installation des clôtures en fonction de l'ancienneté du peuplement, des disponibilités en bois et des densités de population. Sans entrer dans le détail, il faut préciser que les clôtures comportent davantage de végétaux vivants au fur et à mesure que l'on se rapproche du cœur géographique et historique du plateau central.

¹³ Moyenne de Labé calculée sur six décennies (1929-1989).

¹⁴ Certaines essences foutanienues héritées de la forêt climacique originelle ne seraient pas recensées dans les flores tropicales et mériteraient d'être incorporées dans une flore nationale descriptive que la Guinée n'a encore pu réaliser.

ment intensif des Timbis¹⁵. Certaines essences locales spontanées comme le *teli* (*Erythrophleum guineense*), le *kura* (*Parinari excelsa*), le *gobi* (*Carapa procera*) et tous les *nonko* (*Ficus* spp.) ont été préservées au moment de l'installation des clôtures pour leurs qualités multiples (protection, ombrage, brise-vent, fraîcheur, fourniture de végétaux utilisés dans la pharmacopée traditionnelle, la production de fruits...). Les plus vieilles haies des Timbis ont pu profiter d'une époque où l'espace ouvert était probablement davantage parsemé d'arbres qu'aujourd'hui. Mais elles sont loin d'être de simples reliques d'une forêt climacique. Les essences locales ont été reproduites après l'installation des clôtures. Une grande proportion d'arbres n'appartient pas à la flore locale. Une fois mise en place, la clôture crée de nouvelles conditions écologiques favorisant son enrichissement. Elle agit en régulateur thermique et hydrique favorable au développement des plantes, produit directement des graines et des rejets, et profite des graines transportées par le vent, les oiseaux et les déjections animales. La haie typique des villages des Timbis est une combinaison d'arbres spontanés et d'arbres bouturés et plantés (espèces locales et espèces étrangères). Le paysage bocager foutanien est un paysage construit qui redéfinit les conditions écologiques des terroirs.

Nos enquêtes sur la nature du matériel végétal utilisé et les techniques d'installation des clôtures ont révélé que les propriétaires des clôtures ont fait des choix, ont multiplié et diversifié les arbres et arbustes dans les clôtures en fonction de leurs besoins : besoins domestiques (bois pour la réfection des clôtures, fourrage, alimentation humaine, matériaux pour le paillage...) et besoins artisanaux (graines pour la saponification traditionnelle, feuilles d'arbres pour la teinture et la coloration, écorces et fibres textiles pour les cordages...). Ils ont également dû composer avec des éléments peu favorables du milieu naturel, se protéger de la faune sauvage (hyènes, panthères...), choisir des matériaux qui résistent aux termites ou qui n'attirent pas les serpents, enfin tenir compte des agressions naturelles du vent, des pluies violentes et de l'insolation. Ainsi, les clôtures profondément ancrées dans le sol résistent mieux par exemple à l'érosion hydrique qu'une simple haie sèche, et une végétation raisonnée en hauteur et en résistance constitue un écran plus efficace aux violentes tornades qui soufflent dans la région en début de saison des pluies.

Démarche individuelle, l'« arborisation » des clôtures se réalise suivant les besoins dans un milieu où les disponibilités en bois et en produits

¹⁵ Le caractère dénudé du couvert forestier caractéristique des Timbis serait moins lié aux défrichements qu'à la pauvreté naturelle du milieu (sols). En 1940, Gilbert Vieillard formulait l'hypothèse selon laquelle les grandes vagues de migrations peules ne se seraient pas fixées dans les Timbis si elles n'y avaient trouvé de vastes étendues dénudées pour le parcours du bétail (VIEILLARD, 1940).

ligneux sont rares dans les galeries forestières de bas-fond et sur les pentes entourant les plaines. Aujourd'hui, dans les plaines herbeuses des Timbis, les clôtures fournissent la plupart des ressources ligneuses disponibles localement. Certes, l'augmentation de la population de Timbi-Madina, le développement des fours à pain et la multiplication des fours à briques cuites pour la construction de bâtiments en dur impliquent des importations de bois des préfectures périphériques. Mais, à l'échelle de l'exploitation, la haie est de plus en plus mise à contribution pour fournir des produits forestiers et notamment pour assurer son propre renouvellement. L'intérêt pour les essences bouturables et l'appropriation d'essences « exotiques » à croissance rapide (*Acacia auriculiformis*, *Acacia mangium*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Pinus* spp., *Gmelina arborea*...) proposées par des intervenants extérieurs traduisent les difficultés croissantes à se procurer du bois de chauffe et les piquets nécessaires à l'entretien des palissades. Actuellement, les dynamiques d'installation de nouvelles clôtures en bordure de bas-fond (*dunkiire*) pour les cultures de contre-saison confirment également l'extension du réseau bocager et son arborisation progressive.

La haie comme instrument de stabilisation de l'habitat

Ainsi, chaque clôture du Fouta est une véritable construction humaine. Celui qui plante des arbres multiusages doit avoir l'assurance d'en tirer lui-même les bénéfices. La clôture vivante suppose une certaine fixité du peuplement car les efforts et soins qu'exigent l'installation, l'entretien et le renouvellement périodique de la palissade en bois ne seraient pas consentis sans l'assurance d'une stabilité. Si l'installation d'une haie est subordonnée à la sécurité foncière, elle en est aussi l'instrument. L'arbre fixe la clôture alors que de simples branchages de bois mort pourraient être déplacés facilement et nécessiteraient un renouvellement fréquent.

Les droits de plantation étant réservés au propriétaire de la parcelle¹⁶, la clôture a une valeur juridique symbolique comme dans de nombreux systèmes bocagers. La marque de la propriété est indiscutable quand les espèces présentes dans la clôture ne se régénèrent pas spontanément. Ainsi, autour des agglomérations ou même à l'intérieur des hameaux des Timbis, des alignements lâches d'arbustes divers comme le pourghère¹⁷,

¹⁶ Pour la valeur juridique de l'arbre en Afrique, on se reportera au numéro spécial des *Cahiers Orstom* (1980) : « L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe ».

¹⁷ *Jatropha curcas* serait originaire des régions chaudes de l'Amérique latine. Il aurait été introduit en Afrique et aux Indes (*curcas* étant le nom de la plante sur la côte de Malabar) par les navigateurs portugais. Aujourd'hui, son aire d'extension est très vaste. Présent dans toutes les régions tropicales, il est souvent utilisé en Afrique pour clôturer les champs (nord de Madagascar, nord du Cameroun, Nigeria...), notamment sur les terroirs sérères du Sénégal.

le manguier ou d'autres essences ligneuses non spontanées permettent encore de repérer les limites d'anciennes concessions, les *sabeere*, et restent les marques durables d'une appropriation. Pendant longtemps, les clôtures des Timbis semblent n'avoir été complétées que de *kiidi* (pourghère), comme c'est encore le cas dans bien d'autres sous-préfectures de Moyenne Guinée. Aujourd'hui, la non-appartenance du pourghère à la flore locale, son enracinement profond, sa rapidité d'installation (facilité de bouturage et vitesse de croissance) et sa longévité continuent à en faire un marqueur de propriété apprécié malgré la disparition d'un de ses usages principaux (fabrication, à partir de ses graines, d'un savon artisanal). Mais, depuis que la vente des savons industriels s'est répandue, le pourghère a été remplacé dans les clôtures des Timbis par d'autres essences arbustives (*Elaeophorbia grandifolia*, *Peucedanum fraxinifolium*, *Dracaena fragans*, *Bosurellia dalzielii*¹⁸...). Ces essences introduites à différentes époques ont été choisies pour leurs caractéristiques techniques et leurs qualités multiusages. Comme le pourghère, la plupart d'entre elles sont d'un bouturage aisé, de faible encombrement, d'enracinement profond, de durée de vie assez longue.

UN PAYSAGE CONSTRUIT

La différenciation économique et socio-spatiale de l'habitat

Les Peuls ont imprimé leur marque aux paysages du plateau central à plusieurs titres : choix pastoraux en matière de localisation des sites, essaimage territorial, division sociale de l'habitat en partie fondée sur le cadre politique de l'empire théocratique peul du Fouta-Djalou... Il faut d'entrée évoquer les raisons économiques de la distinction entre des sites à vocation pastorale et des sites à vocation agricole. Au Fouta-Djalou, l'éclatement des hameaux villageois, qualifié d'« éparpillement territorial », serait « très caractéristique de la forme d'occupation peule du sol » (BALDE, 1974). Il est lié à des motivations pastorales. Les premiers pasteurs peuls ont tiré parti de la multiplicité des points d'eau permanents pour s'installer à l'écart des peuples de cultivateurs d'origine mandé vivant le long des bas-fonds et des meilleures terres agricoles, avec lesquels ils auraient d'abord entretenu des relations pacifiques. L'installation à part, de façon volontaire, d'un propriétaire de bétail pour que son cheptel pâture plus librement et ne cause pas de dommages aux cultures est d'ailleurs un fait connu et encore visible aujourd'hui.

La morphologie en essaim du hameau traduirait également des valeurs culturelles essentielles comme l'attachement à la famille et à l'ancêtre

¹⁸ Respectivement : *mbuuro*, *soyamba*, *mamadauda* (et *kiidi runde*), *kiidi porto*.

fondateur du lignage. C'est selon la tradition du respect et du souvenir du père fondateur que les descendants d'une même parenté se sont regroupés autour de la concession de l'aïeul. Aujourd'hui, le principe de patrilocalité résiste encore à l'émiettement de certaines valeurs traditionnelles. Malgré l'importance de l'exode rural et des migrations de longue durée, les fils espèrent toujours revenir s'installer dans l'ancienne concession de leur père ou à proximité. Mais sans doute ne s'agit-il pas d'une valeur propre aux Peuls. En revanche, le village foutanien est organisé sur la base d'un modèle spécifique de différenciation sociale de l'habitat qui a bien été mis en place à la faveur de la conquête peule. Ceux qui se revendiquent comme les « vrais Peuls » sont soit les descendants de Peuls nobles et dominants résidant autour de la mosquée du *misiide*, soit les héritiers d'habitants de *fulaso*, hameaux satellites créés par des familles de condition libre. Mais les *runde*, hameaux riverains des cours d'eau, sont encore majoritairement habités par les descendants des agriculteurs d'origine mandé asservis, les *Jalunke*¹⁹. Cette « ségrégation » sociale de l'habitat est un lourd héritage de la hiérarchie féodale établie par l'ancien empire théocratique des Peuls du Fouta-Djalon.

Vers 1725, les Timbis furent un important foyer de départ du *djihad*, la Guerre sainte qu'engagea la génération des derniers migrants peuls venant du *Fuuta-Tooro* (Sénégal) et du *Maasina* (Mali) contre les fétichistes *jalunke*. Vainqueurs, les Peuls guerriers musulmans délimitèrent le cadre d'une société fortement hiérarchisée et réglementée dont le pouvoir central était détenu par un *almami*²⁰, chef politique et religieux, à Timbo (DIALLO, 1972). Timbi devint un *diwal*, l'une des neuf provinces de la fédération théocratique du *Fuuta-Jaloo*. La culture peule et musulmane, pendant un temps discrète et dissimulée, devenait dominante. Vaincus par la Guerre sainte, les *Jalunke* se virent dépossédés de leurs terres. Eux-mêmes furent réduits au rang de propriété des Peuls, au même titre que n'importe quel bien matériel, s'entendant dire que « celui qui est possédé ne possède même pas ce qu'il a sur la tête » (VIEILLARD, 1940). Dès lors, la nécessité d'établir des relais de pouvoir durables et réguliers au bas d'une solide hiérarchie politique et sociale confortait les chefs de village autour d'un centre politique et religieux, le *misiide*. Dans le même temps, l'appropriation des terres par les Peuls conquérants fixait définitivement les anciens nomades peuls sur le territoire et stabilisait leur habitat.

¹⁹ Le terme *Jalunke* regroupe différentes ethnies appartenant au même groupe linguistique mande. En 1955, la mission d'étude démographique de Guinée comptait 27 ethnies dans les *runde* dont près de la moitié de *Malinke*, *Bambara*, *Kissi* et *Jalunke*. L'enquête estimait à 202 000 personnes la population des *ruunde*, soit 24 % des 852 000 habitants de Moyenne Guinée (Mission d'étude démographique de Guinée, 1956).

²⁰ De l'arabe *al-imâm*, celui qui dirige la prière.

L'islam, véhiculé par les conquérants peuls à la faveur de la Guerre sainte, a probablement favorisé la privatisation du sol en faisant table rase du système foncier préexistant et en autorisant l'aliénation des terres. Dans les Timbis, on est en présence d'un régime ancien de propriété privée, insolite en Afrique de l'Ouest, qui a fait l'objet d'une étude très argumentée (FRÉCHOU, 1965). L'utilisation à des fins agricoles des espaces ouverts n'est pas libre. La terre n'est pas un bien collectif sur lequel les individus n'auraient que des droits d'usage. Même si leur exploitation est réglementée collectivement, les soles des champs ouverts sont appropriées. Les droits d'usage dont dispose la communauté villageoise (libre accès aux pâturages pour le bétail, puisage, cueillette des fruits sauvages, ramassage du bois mort) ne doivent pas faire illusion. La terre est un bien aliénable et transmissible : les parcelles jointives appartiennent toujours à des propriétaires différents et sont partagées entre les héritiers. Si elles sont de plus en plus souvent matérialisées par des talus complantés (cf. *infra*), de simples bandes de terre enherbées, résultant des labours répétés aux mêmes endroits, suffisent encore à tracer la plupart des limites, *kerol* (sing.). Le droit de propriété inaliénable de la terre concerne tout l'espace cultivé, qu'il s'agisse des champs céréaliers ouverts ou des concessions clôturées, même si le droit musulman a donné à la clôture une plus grande valeur juridique. Le Coran prévoit que le défrichement et la mise en culture ne sont pas les seuls moyens de marquer des droits de propriété sur une terre : une habitation ou un puits, des arbres fruitiers ou la mise en place d'une clôture sont des marquages fonciers (FRÉCHOU, 1965 ; BAH, 1991). Avec la *farilla*, redevance égale au dixième de la récolte versée par l'emprunteur d'une terre, le droit musulman aurait aussi entériné les droits de propriété alors que les coutumes animistes ne prévoyaient que des compensations symboliques.

La clôture, empreinte d'une société peule composite

Au travers de l'affirmation d'un vieil El Hadj du Fouta qui assure « qu'il n'y avait pas de clôtures avant l'arrivée des Peuls dans le Fouta-Djalon », on perçoit la volonté des Peuls de s'accaparer la paternité d'un système bocager dont ils sont fiers. Les Guinéens considèrent la clôture comme un patrimoine peul²¹. Il est vrai que le vocabulaire sur

²¹ Malgré de nombreux métissages, la population du Fouta-Jalon s'affirme comme étant à majorité peule. Il reste pourtant certainement moins de « Peuls purs » qu'on ne le dit. Partant de la population habitant les anciens *runde*, certains estiment à un tiers la population de descendants de captifs et en déduisent l'origine peule des deux tiers restants. Mais c'est oublier que, parmi les habitants des *misiide* et anciens *fulaso* prétendument peuls, il y a aussi une certaine proportion, certes difficile à chiffrer, de non-Peuls d'origine servile. Il peut s'agir de descendants d'esclaves de case ou de descendants de captives mariées à des maîtres. La proportion de deux tiers de Peuls de souche est donc probablement surestimée.

les clôtures et les nombreux proverbes en langue peule qui font référence à leurs qualités et à leurs fonctions pourraient le laisser croire. Par exemple, « *howanDo hoggo esiraaBe mun, no Buri sombutuDo Be* », qui signifie « Celui qui installe une clôture pour sa belle-mère est meilleur que celui qui lui enlève son foulard », est un proverbe sur le respect qui reflète une réalité bien matérielle : ce sont souvent les gendres qui réparent les clôtures de leurs belles-mères dont le mari ou les fils sont partis en migration. « *hoggo myosango bulle meppotaako* », « On ne peut frôler une clôture construite avec des branchages épineux », équivaut au proverbe français « Qui s'y frotte s'y pique ». Ces proverbes (*tindi*) indiquent une véritable symbolique peule de la clôture. Pourtant, il n'est pas question de céder à une sorte de déterminisme ethnique en cherchant une origine spécifiquement peule à la clôture et en refusant toute hypothèse d'antériorité de pratiques d'enclosure individuelle chez les *Jalunke*.

Dans les anciens *runde* des Timbis, on retrouve la même structure ancienne d'essaims d'habitations clôturées adjacentes et, en règle générale, une organisation du hameau comparable à celle du *misiide*. Sont présents aussi les *bolol*, qui permettent de canaliser le bétail et les hommes entre les concessions familiales clôturées. Le système du *hoggo* foutanien ne se limite pas aux hameaux des descendants des Peuls de souche. Dans les *runde*, les haies sont d'autant plus denses que la nature des sols et l'humidité permanente favorisent une végétation plus riche. Les plus vieilles d'entre elles confirment que ces hameaux sont très anciens. Sans doute ont-ils été établis sur les mêmes sites que les villages *jalunke* antérieurs à la Guerre sainte, peut-être également s'agit-il d'anciens hameaux temporaires de culture. Le terme *runde* viendrait en effet de *rumirde* qui signifie « endroit où l'on passe la saison des pluies ». Il est vrai aussi que, pendant longtemps, beaucoup d'esclaves de case ont habité dans la même concession que leurs maîtres. Lorsqu'un captif se mariait, le maître lui attribuait une parcelle en bordure de bas-fond près des meilleures terres agricoles. À la génération suivante, selon le même principe que dans le *misiide*, les enfants des captifs s'installaient alors près de leur père, agrandissant le *runde*. Les maîtres gardaient souvent les femmes auprès d'eux et faisaient venir les hommes du *runde* pour entretenir les clôtures ou effectuer d'autres travaux difficiles. D'ailleurs, aujourd'hui encore, beaucoup de descendants de captifs louent leurs services comme travailleur journalier pour refaire les clôtures dans les *misiide*. Ils connaissent eux aussi les subtilités des techniques d'installation et d'entretien des clôtures. Rien ne permet non plus de démentir catégoriquement l'existence de clôtures dans les villages de culture *jalunke* antérieurs à la pénétration peule. Peut-être les *Jalunke* avaient-ils déjà édifié des clôtures pour se protéger d'une faune sauvage menaçante (panthères, hyènes...). Il est également probable que ces cultivateurs possédaient déjà quelque bétail et notam-

ment des petits ruminants au moment de l'arrivée des Peuls *pullo*. Les chèvres, particulièrement rustiques et si habiles pour franchir les clôtures, et les moutons appartiennent au genre Diallonké. L'antériorité de pratiques d'enclosure est probable. Seulement, dans l'état actuel des connaissances, cette question ne peut être résolue de manière satisfaisante.

La seule hypothèse que l'on puisse mettre en avant est que les paysages actuels seraient le résultat d'une forte augmentation de la pression démographique et animale liée au peuplement peul. Au Fouta-Djalon, du fait de l'augmentation de la population consécutive à l'afflux de migrants peuls et de l'importance du cheptel, la généralisation de la clôture a certainement été rendue indispensable pour protéger les cultures de case de la dent du bétail et matérialiser les limites de propriété. Ce n'est pas un cas isolé. Sur d'autres hautes terres d'Afrique densément peuplées (pays bamiléké dans l'Ouest-Cameroun, plateau de Jos au Nigeria...), on a observé que les clôtures s'avèrent souvent la solution la plus immédiate pour empêcher le bétail de causer des dégâts aux cultures dans un système agraire sédentaire. Le paysage bocager foutanien serait moins une tradition, reproduisant par mimétisme un fonds technique peul, qu'une organisation de l'espace et des activités d'agriculture et d'élevage qui contribue à la diversité écologique du terroir en situation de forte pression démographique.

LA CLÔTURE, UN ÉLÉMENT DU SYSTÈME DE PRODUCTION FOUTANIEN

Le système de production bocager

Outre la richesse botanique des clôtures, l'originalité essentielle du Fouta-Djalon tient à ce que l'enclos habité y est également cultivé. Autour de Timbi-Madina, les paysans emploient le même terme de *hoggo* pour désigner l'espace résidentiel et agricole, et la clôture qui l'enserme. Le terme *galle*, utilisé habituellement par les poularophones pour désigner l'enclos familial, a pris une connotation sociale et est surtout utilisé pour désigner le premier enclos d'habitation peule d'un hameau, et par extension la famille des descendants de ce dernier. Le fait qu'un seul mot recoupe à la fois le contenant et le contenu est tout à fait significatif : *hoggo* désigne la clôture comme protection, comme limite, la haie morte ou vive et, par extension, tout ce qui se trouve à l'intérieur de la clôture, c'est-à-dire l'espace enclos. Le terme regroupe les idées de limite matérielle mais aussi d'unité de résidence et d'unité de production. Ce n'est pas pour autant une carence de la langue peule, mais plutôt la confirmation que contenant et contenu sont indissociables dans cette région. En dépit des différences suivant les types de clôture,

le principe de hameaux de *hoggo* cultivés et habités est respecté dans tout le Fouta²². Au pays des Peuls de Guinée, l'habitat et la culture intensive ne se conçoivent pas sans clôture. Ils forment un tout dans la représentation sociale.

Dans le Fouta central, la grande stabilité de l'habitat et l'utilisation de la clôture à des fins agro-sylvo-pastorales sont les éléments d'une agriculture manuelle intensive. Jacques RICHARD-MOLARD (1944) décrivait celle-ci comme « une technique parfaitement au point et intensive », et l'agronome René DUMONT (1962) parlait lui aussi « d'îlots de culture intensive curieusement noyés au milieu d'un système fort extensif ». Le mode d'occupation de l'espace est très intensif à l'intérieur de l'espace enclos et extensif à l'extérieur. Le fonio, céréale peu exigeante, s'accommode bien des sols *ndantaari* pauvres et acides de la plaine des Timbis ; il est pratiqué en culture extensive sur les champs ouverts tandis que les cultures vivrières (maïs, taro, macabo, manioc, patate douce, arachide, gombo, piment...) sont cultivées en association dans les jardins pluviaux des enclos familiaux. La pomme de terre, qui depuis 1988 a fait ses preuves dans les périmètres aménagés autour de Timbi-Madina, est cultivée aussi en culture pluviale dans des enclos individuels. On la trouve en culture pure soit à l'intérieur des hameaux dans d'anciens enclos habités (*sabeere*), soit autour des hameaux, dans de nouvelles parcelles encloses (*sincuru*). Les cultures maraîchères de contre-saison sont cultivées dans les *dunkiire*, bas-fonds aux terres hydromorphes. Les hommes entretiennent les importants vergers fruitiers enclos (bananiers, avocatiers...) des *dunkiire* et les arbres fruitiers de la concession (orangers, manguiers...). Ils laissent à leurs femmes la production légumière réservée à l'autoconsommation, mais s'impliquent à leur tour dans le maraîchage de rente : pommes de terre, gros oignons, ail et, dans une moindre mesure, choux, salades, carottes... Les cultures de bas-fonds enclos sont une source de revenus importante pour certains hommes et un instrument d'émancipation pour les femmes. Cultivés sur de très petites surfaces, l'ail et l'oignon deviennent des cultures hautement rémunératrices (VIDAL, 1993)²³.

²² Le modèle de la clôture foutanienne concernerait environ un tiers de la population guinéenne résidant au milieu de jardins de case fumés. Au recensement de 1983, la population de la région de la Moyenne Guinée (qui correspond à la région naturelle du Fouta-Djallon) s'élevait à près de 1,6 million d'habitants. En Guinée, le pays peul couvre environ un cinquième de la superficie du territoire national (38 750 km²).

²³ En 1992, un ingénieur agronome, Laurent Vidal, a mené une étude sur l'ail autour de Timbi-Madina, dans le cadre de son mémoire de fin d'études à l'Institut agronomique de Paris-Grignon. Puis, jusqu'en juillet 1994, il a poursuivi ses recherches sur les cultures maraîchères en tant que CSN détaché auprès de l'Orstom au Centre de recherche agronomique de Bareng en Moyenne-Guinée. Ses résultats ont fait l'objet de plusieurs rapports multigraphiés au CRA.

L'extension du terme *hoggo*, qui signifie à l'origine clôture, pour désigner la totalité de l'espace enclos paraît tout à fait justifiée. En français, l'amalgame est également fait. Le terme franco-guinéen « tapade » a pendant longtemps désigné aussi la clôture dans les deux sens. Mais, sans doute pour éviter tout risque de confusion, le sens de « tapade » a été récemment restreint à la cellule de base de l'habitat cultivée et clôturée. Si le néologisme ne s'imposait pas pour décrire une unité complexe déjà nommée dans le langage vernaculaire²⁴, le terme « tapade » s'avère désormais bien commode pour distinguer l'espace enclos habité et densément cultivé de son contenant, la clôture.

Pour l'ensemble des Timbis, la surface moyenne des tapades est estimée à 19 ares (GARREAU, 1993). Si l'on déduit la place occupée par les habitations, les espaces domestiques pour la cuisine, le stockage du bois et les chemins de circulation, environ la moitié des superficies serait cultivée. Dans le vieux hameau de Sonke missidé où les tapades sont petites, les planches (*suntuure*) densément cultivées vont d'une dizaine à quelques centaines de mètres carrés. Les densités de semis sont fortes et les rendements élevés²⁵. Les productions en espace enclos contrastent avec les cultures de fonio dont les rendements sont moyens (de 400 à 1 200 kg par hectare).

Le niveau actuel de fertilité des sols de tapade et des sols de bas-fond est dû au travail, essentiellement celui des femmes. Les planches de culture, immuables, sont préparées chaque année et en permanence amendées grâce à l'enfouissement des mauvaises herbes et des résidus de récolte, à la récupération de tous les déchets ménagers (cendres de cuisine, ordures ménagères...) et des chaumes après la réfection des toits des cases, à l'apport de cendres et de feuilles produites notamment par la haie, et surtout grâce à la valorisation des bouses de vache, crottins de chèvre et de mouton. Les transferts de fertilité sont raisonnés en fonction des cultures et des types de sols²⁶. Sur les sols organiques et hydromorphes de bas-fond, les femmes ont davantage recours aux cendres qu'aux bouses de vache sèches (VIDAL, 1992).

²⁴ Le mot « tapade » viendrait de l'adjectif portugais *tapada*, et du verbe *tapar* qui signifie fermer, clore. Malheureusement, l'usage commun du terme « tapade » pourrait laisser croire que le système bocager et le système de culture intensif dont il fait l'objet ont été introduits au Fouta à la faveur de la pénétration coloniale par les Portugais et se seraient inspirés des bocages plus connus d'Europe atlantique !

²⁵ À titre d'exemple, chez une femme très active qui a en propre un petit cheptel, nous avons compté une moyenne exceptionnellement élevée de 270 pieds de taro par are sur les 1 560 m² de *suntuure* cultivés avec beaucoup de travail et d'apports.

²⁶ La fertilité des sols ne peut être améliorée selon les mêmes procédés culturaux sur des sols de tapade (à l'origine comparables aux sols à fonio) et sur des sols hydromorphes de bas-fond pour lesquels la maîtrise de l'eau et la libération des éléments minéraux du sol sont deux contraintes importantes.

Dans les Timbis, le travail continu de la terre n'est donc pas synonyme d'appauvrissement dans les jardins mais, à l'inverse, d'enrichissement. Il faut compter une dizaine d'années de travail répété des planches de culture, d'apports systématiques de fertilisants organiques pour obtenir les sols fertiles, drainants et bien structurés des jardins pluviaux de tapade²⁷ et des jardins de bas-fond. On tient enfin une des clés de compréhension de l'étonnante stabilité du peuplement et probablement aussi du caractère privé de la terre dans les Timbis. Tirer une petite production de ces sols peu fertiles demande trop de peine et d'acharnement pour abandonner une terre rapidement et partir cultiver ailleurs. L'agriculture intensive de tapade enracine l'agro-éleveur dans une terre qui est le fruit de son travail.

L'intégration de l'élevage villageois à l'agriculture

À l'approche de l'hivernage, les hommes consacrent plusieurs journées à réparer les clôtures autour des jardins pluviaux pour qu'elles deviennent infranchissables. Les propriétaires d'animaux étant aussi des cultivateurs, une partie des animaux (vaches pleines, chèvres jugées « canailles », volaille...) est équipée de carcans, simples tri-barres en bois. Les rares troupeaux familiaux qui dépassent une dizaine de bovins sont emmenés à l'extérieur du terroir villageois. Ils sont conduits à une quinzaine de kilomètres dans les *aïnde*, vallées encaissées entourant la plaine des Timbis où la pression foncière est moins forte et les jachères plus vastes et de plus longue durée, et sont généralement confiés à des propriétaires de bétail pendant toute la durée de la saison des pluies. Mais la grande majorité du cheptel des villages des Timbis reste sur place du fait de la taille réduite des effectifs individuels. En 1955, on estimait à trois le nombre de bovins par unité de consommation (Mission d'étude démographique de Guinée, 1955). Aujourd'hui, pour l'ensemble de la sous-préfecture de Timbi-Madina, nous avons compté des moyennes de 0,18 bovin et de 0,18 petit ruminant par habitant²⁸ et des densités animales de 14 bovins et 14,5 petits ruminants par kilomètre carré. Pour Sonké, district de la plaine proche de Timbi-Madina, en 1991, les services d'élevage ont recensé officiellement 220 bovins et environ 330 petits ruminants (152 ovins et 175 caprins), soit 0,1 bovin

²⁷ Dans les tapades et dans les bas-fonds, le pH est finalement équilibré (proche de 7) alors qu'il est acide sur les sols *ndantaari* de la plaine (pH 4,5 environ).

²⁸ Pour 324 km² et 25 963 habitants (au recensement de 1992), les effectifs sont de 4 578 bovins, 2 510 caprins et 2 214 ovins pour l'année 1991. Ces chiffres nous ont très aimablement été communiqués par Alpha Amadou Diallo, chef de poste vétérinaire de Timbi-Madina. Ils sont à prendre avec beaucoup de prudence mais nous donnent un ordre de grandeur nécessaire à la présentation générale de cet exemple et à la comparaison avec d'autres systèmes agropastoraux.

et 0,7 petit ruminant par habitant. Malgré une désaffection massive pour l'élevage bovin sous la Première République, liée aux ponctions obligatoires effectuées sur le bétail par le régime de Sékou Touré, les habitants préservent un élevage familial auquel ils apportent des soins appréciables.

En règle générale, les bovins et les petits ruminants sont parqués la nuit. Les bovins sont soit attachés à des arbres devant les cases ou devant la concession, soit, quand le troupeau est plus important, rentrés dans l'enclos nocturne. Dans le *dingira*, les veaux sont toujours attachés et très souvent abrités. C'est là que les femmes traitent les vaches laitières avant de sortir leurs animaux le matin. Les chèvres sont rentrées dans les *kula*. Les moutons passent la nuit dans une bergerie séparée ou sont attachés sous la véranda de la case.

En journée, le bétail est écarté des soles de culture et concentré dans une partie du terroir laissée en jachère. Autour de Timbi-Madina, les paysans ont choisi d'enfermer les soles de culture pour protéger le fonio de la dent du bétail. Ils utilisent au mieux les barrières naturelles : les très nombreuses rivières, les bosquets-cimetières, et surtout la proximité des hameaux villageois qui finissent par se toucher. Ils édifient des *hoggo ngesa*, la « clôture (temporaire) de champ », en tas de branchages, et des barrières mobiles pour boucher hermétiquement les interstices. Les portails végétaux se multiplient à l'entrée des ponts sur les rivières et des branchages sont entassés pour relier deux hameaux bordant une sole à fonio. La plupart des bovins circulent librement à l'extérieur des espaces enclos. Ils sont emmenés le matin sur des jachères le plus loin possible de la sole cultivée, de manière à ce qu'ils n'aient pas le temps de parcourir le trajet intermédiaire pendant la journée. Les petits ruminants sont de plus en plus souvent conduits à l'attache sur les jachères parce qu'ils présentent des risques plus grands pour les cultures. L'extension des jardins pluviaux autour des hameaux d'habitation et la mise en valeur des bas-fonds ont augmenté la concurrence pour l'espace entre les cultures et le bétail. Le piquet est déplacé pendant la journée, et le petit bétail reçoit plusieurs apports d'eau quotidiens.

Après la récolte du fonio, les barrières en bois sont abandonnées, les portails sont ouverts, le bétail se concentre sur les parcours postculturels des champs céréaliers pour la vaine pâture des résidus de récolte. Un peu plus tard, après la récolte des cultures associées, les petits ruminants, chèvres et moutons, sont parfois autorisés à pénétrer dans les jardins pluviaux des tapades. En saison sèche, l'ensemble du bétail pâture librement sur tout le terroir. Les hommes peuvent alors entretenir les clôtures, aider leurs femmes à réparer les bordures des planches de culture et à bouturer le manioc, se consacrer à la vie sociale et reli-

gieuse ou s'absenter du village. De temps en temps, les propriétaires d'animaux apportent à leur bétail des compléments alimentaires, coupent des feuilles d'arbres fourragers en brousse ou dans la haie de la clôture familiale. Ceux qui possèdent une dizaine de têtes de bovins n'ont bien souvent qu'à couper les fourrages directement dans les clôtures des parcs à bétail qu'ils ont spécialement enrichies en ligneux fourragers, en particulier avec différentes variétés de *Ficus*. Ils pratiquent aussi la cure salée annuelle ou pluriannuelle traditionnelle, le *tuppai*, à base de sel, de feuilles, d'écorces d'arbre, de terre de termière et d'eau.

L'attachement au bétail reste fort parce que le cheptel familial conserve un rôle important dans l'exploitation : des fonctions d'épargne et de sécurité alimentaire, des fonctions sociales (dots, funérailles, cadeaux, prestige), et surtout une fonction importante de fertilisation. L'élevage, en particulier l'élevage des petits ruminants, occupe une place essentielle au sein du système de production foutanien dans un contexte de forte pression démographique. Il est le support de l'agriculture intensive des « jardins » enclos.

La fumure produite par le bétail (bovins et petits ruminants) est une composante essentielle de la tapade. Les déjections des bovins, moutons, chèvres et poules sont soigneusement recueillies pour être épandues sur les parcelles encloses. Le fumier des bovins est récupéré tous les matins dans le *dingira* et stocké ensuite dans une partie de la tapade en attendant la préparation des planches de culture. Les femmes conduisent le bétail aux pâturages avec une bassine en osier pour ramasser les bouses laissées sur le trajet par leurs animaux. Les bouses de vache sont absentes sur les chemins de la plaine... Dans les concessions, l'élévation sur pilotis des bergeries et des chèvreries à 50 cm au-dessus du sol facilite la collecte des déjections des petits ruminants. Les chèvres, qui obligent à dresser de solides palissades malgré l'utilisation de carcans, sont notamment maintenues dans le cheptel pour leurs crotins très recherchés comme fertilisant. Lorsque le bétail pénètre sur les parcours post-cultureux, le temps de collecte des bouses de vache est important. La clôture est un instrument majeur de l'association agriculture-élevage qui se manifeste, entre autres, à travers l'utilisation systématique des déjections animales pour les cultures des jardins de case et de bas-fond enclos, l'usage de la traction bovine pour le labour des parcelles de plaine, et la valorisation des fourrages ligneux produits dans la haie de la tapade.



PHOTO 1. — Paysage de la plaine des Timbis (plateau central du Fouta-Djalon en Guinée) : les îlots bocagers tranchent vigoureusement sur les plaines herbeuses.

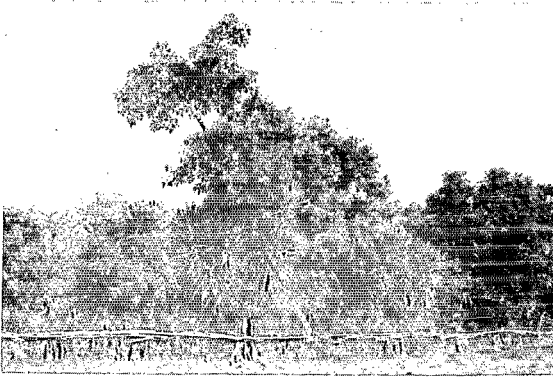
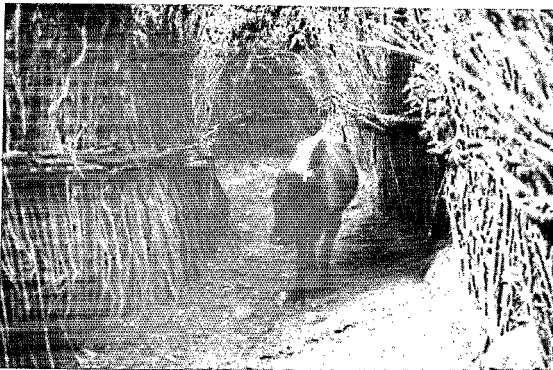


PHOTO 2. — Clôture richement arborée des Timbis : les arbres et les arbustes (*Dracaena fragans*, *Ficus* spp., *Mangifera indica*...) complètent la palissade de minces piquets de bois pour former un écran opaque de végétation qui dissimule un enclos familial.



Clichés C. Lauga-Sallenave.

PHOTO 3. — Retour d'une journée aux pâturages.
Ndama empruntant un *bolol* bordé de clôtures infranchissables.

PERMANENCES ET MUTATIONS DU SYSTÈME BOCAGER

**Le passage des Peuls à l'agriculture
et l'assimilation des *Jalunke* aux Peuls**

Malgré certaines réticences à cultiver eux-mêmes la terre, les Peuls ont appris à s'intéresser à l'agriculture autant qu'à l'élevage. L'émancipation des « Peuls du 28 septembre »²⁹ et l'augmentation des prélèvements sur le bétail sous la Première République avaient dans un premier temps poussé les Peuls des *misiide* à s'orienter davantage vers l'agriculture. Le système de « tours » pour la commercialisation obligatoire du bétail avait aussi découragé les éleveurs *fulBe*. L'enjeu économique nouveau que représente l'agriculture favorise les *FulBe* qui ont préféré la houe à la migration définitive, et ceux qui ont pris une ancienne captive comme deuxième ou troisième épouse. Aujourd'hui, on ne voit plus très bien ce qui différencie certaines femmes de *misiide* des femmes des anciens *runde* : elles cultivent à la fois leurs jardins pluviaux autour des cases, des jardins de contre-saison le long des cours d'eau et exploitent même en propre des champs de fonio prêtés par leur mari ou par un autre propriétaire villageois.

Subsiste néanmoins un grand cloisonnement social. Les traces de la différenciation sociale de l'habitat héritée de l'empire théocratique du Fouta-Djalon restent ancrées dans le paysage. Le *misiide* conserve sa position centrale de chef-lieu religieux et politique au cœur du « foulasso », néologisme franco-guinéen qui désigne désormais l'ensemble des hameaux satellites. Ceux-ci n'ont guère gagné en autonomie. Les liens économiques et sociaux qui unissent chaque famille du village à son *misiide* d'origine restent souvent très forts et on évoque fréquemment l'appartenance à une même « parenté ». Depuis la mort de Sékou Touré, en 1984, on recommence à parler plus ouvertement du *runde*. Pour désigner les habitants des anciens villages de captifs, on parle désormais des *RundeBe* ou bien des Roundés (version francisée), par opposition aux Foulbés. Les relations de dépendance des affranchis à l'égard de la famille des anciens maîtres se manifestent encore à travers leur participation aux travaux d'entraide collectifs, les *kile*, au labour qu'ils effectuent dans les champs de leurs anciens maîtres, à la réfection des toits de chaume des cases ou des clôtures qu'ils consentent sans rémunération³⁰. Certains *RundeBe* ont pris en garde le bétail de leur ancien maître. Au-delà des revendications

²⁹ Après avoir été dénoncée pendant la colonisation par un décret d'abolition des chefferies traditionnelles en 1946, la ségrégation spatiale est rayée du vocabulaire officiel avec l'indépendance. Sékou Touré interdit toute allusion à la condition antérieure des habitants des *runde* qui deviennent les « Peuls du 28 septembre » (en référence au 28 septembre 1958, date d'indépendance de la Guinée). Voir à ce sujet l'article de R. BOTTE (1994).

³⁰ Pour les travaux rémunérés, les anciens maîtres font plutôt appel à des travailleurs journaliers (*tianpana*) d'origine servile venant d'autres préfectures de Moyenne Guinée.

sociales (changement de statut par des stratégies matrimoniales), religieuses (éclosion des mosquées et des écoles coraniques dans les anciens *ruunde*) et politiques (participation aux décisions des collectivités territoriales administratives), s'exprime une volonté marquée d'assimilation aux Peuls. Certains *RundeBe* n'ont-ils pas adopté le patronyme peul de leurs anciens maîtres ? Au nom du prestige qu'exercent encore les Peuls, beaucoup de descendants de captifs qui portent des patronymes d'origine *jalanke* s'affirment Peuls malgré tout. L'intérêt marqué des anciens captifs pour le bétail³¹ exprime à la fois une volonté d'affranchissement définitif et ce désir profond d'identification aux Peuls. L'acquisition du bétail correspond de leur part à une double stratégie. C'est une stratégie économique qui utilise le bétail pour la capitalisation, la traction bovine, la location des bœufs et la production de fumier. D'autre part, c'est une stratégie identitaire. Le bétail est un moyen d'accès à l'identité peule, il est à la fois le symbole de la foulantité (image traditionnelle du Peul éleveur) et une revanche économique (identification aux *FulBe* propriétaires). L'assimilation se produit ainsi dans les deux sens.

Les changements actuels

Ces dernières années, le dynamisme démographique, la réduction des superficies en jachère et de la durée de celle-ci, l'extension des parcelles encloses et l'intensification des bas-fonds dans les Timbis ont augmenté les risques de déprédation des cultures par le bétail. Par ailleurs, la pression foncière et le poids des migrations ont renforcé la fonction de bornage des clôtures. Dans les plaines, les nouvelles parcelles encloses, *sincuru*, sont de nouvelles concessions, de nouvelles parcelles de culture qui devront être protégées du bétail (pour la pomme de terre en culture pure, par exemple), ou bien des parcelles non mises en valeur qui appartiennent à des propriétaires absenteïstes. De plus en plus de parcelles individuelles non cultivées ont été clôturées par un talus complanté de *Lantana camara*, essence buissonnante dont l'installation est à la fois rapide et facile par bouture, et bordé à l'extérieur d'un fossé profond. Elles appartiennent souvent à des propriétaires-migrants résidant dans de grandes villes du pays ou, pour les trois quarts d'entre eux, à Conakry, Dakar et Abidjan (BECK, 1991)³².

³¹ Ces dernières années, les progrès en matière d'élevage ont surtout été enregistrés dans les *runde* ; 31 % des exploitations de *runde* ont augmenté leurs troupeaux contre 14 % dans les *misiide*, selon l'enquête menée par Jean-Marc GARREAU (1993) sur un échantillon de 61 exploitations de la zone des Timbis.

³² À travers l'exemple du district de Bamikouré, l'étude de Monica Beck sur l'exode rural a montré que les trois quarts des migrants de la sous-préfecture de Timbi-Madina se dirigent vers les capitales de la Guinée, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, 4 % vers d'autres villes de Guinée (industrielles ou minières), 10 % vers d'autres États d'Afrique de l'Ouest et 4 % vers l'Europe ou les États-Unis. En 1990, date de l'étude, plus d'un quart de la population était absent, en majorité des hommes en âge d'activité. En revanche, 90 % des femmes étaient présentes.

Outre les terres nouvellement encloses sur les sols de plaine réservés habituellement à la culture du fonio, beaucoup de terres ont été encloses dans les bas-fonds pour la production maraîchère de contre-saison. À l'heure actuelle, l'essor du maraîchage commercial se traduit déjà par une réorientation des transferts de fertilité en faveur des bas-fonds : à terme, cela pourrait remettre en cause la fertilité dans les tapades. L'agriculture de rente annonce probablement aussi de profondes mutations sociales en provoquant la descente de *FulBe* dans les bas-fonds. En 1994, à Donghi (secteur de Dempo) au nord de la sous-préfecture de Timbi-Madina, le fils d'un ancien chef de canton de Timbi a commencé à attacher ses bovins au piquet dans sa parcelle de bas-fond qu'il a soigneusement clôturée pour la production d'oignon en contre-saison. Il y a fait construire une modeste maison rectangulaire en brique recouverte de tôles ondulées pour y passer une partie de la saison sèche. C'est le double signe que la clôture foutanienne et le bétail restent les conditions de fonctionnement d'un système agropastoral en mutation et que des changements profonds sont à l'œuvre dans les mentalités. Dans les plaines des Timbis, les hameaux des *FulBe* ne se détachent pas nettement sur les hauteurs. Le mouvement de descente des nobles peuls au bord des terres hydromorphes de bas-fond est moins spectaculaire, mais il se réalise lui aussi en liaison avec les cultures maraîchères de contre-saison hautement rémunératrices. Autour de Timbi-Madina, l'intérêt pour les bas-fonds est tel qu'il ne sera peut-être bientôt plus possible d'estimer la population d'origine peule en recensant les habitants des villages bordant les *dunkiire*. Certains hameaux missidés s'enchaînent progressivement aux réseaux bocagers des anciens *runde* dans les bas-fonds³³. Les barrières économiques et sociales imperméables qui séparaient autrefois les Peuls des non-Peuls ne sont plus aussi étanches. Les *FulBe* sont aussi agriculteurs et les *RundeBe* sont à la fois propriétaires de terres à fonio et d'animaux.

Aujourd'hui, dans un contexte de retour de nombreux migrants, à la fois lié à un environnement politique et économique plus « engageant » en Guinée et à des situations de crise dans les capitales d'Afrique de l'Ouest, les litiges fonciers sont plus fréquents et le bornage des terres par des clôtures plus nécessaire encore pour les propriétaires absentéistes ou pour les nouveaux propriétaires. La concurrence est dure pour des terres de bas-fond qui ne sont pas extensibles. La majeure partie des bas-fonds est mise en valeur, même si leur orientation vers une agriculture de rente n'est pas achevée. L'aptitude des sols reste un facteur contraignant pour la généralisation du système de culture de la tapade. En zone de plaine, la superficie en tapades a été estimée à 14 % des terroirs villageois, soit un septième de l'espace total (GARREAU, 1993). Malgré l'ancienneté des fortes densités de peuplement, le système bocager ne se limite toujours

³³ C'est notamment le cas de Sonké Missidé.

qu'à des fragments de l'espace agricole. Les noyaux bocagers, dispersés sur le terroir, se sont peu agrandis parce qu'ils coïncident avec une agriculture intensive qui ne semble pas généralisable en raison des ressources en fertilisants et en travail qu'elle nécessiterait. Une autre raison tient au rôle économique et social de la culture du fonio. Le bocage n'est qu'un élément du système de production.

CONCLUSION

Le paysage bocager du Fouta-Djalon pose aujourd'hui encore une série de questions auxquelles nous ne pouvons qu'apporter des éléments de réponse. Dans l'état actuel des connaissances, les repères chronologiques manquent pour reconstituer les étapes de sa formation. Le caractère fragmentaire des sources anciennes ne permet pas d'en entreprendre une analyse historique. Malgré des témoignages précis (récits de voyageurs, descriptions de militaires, administrateurs et géographes avant l'indépendance de la Guinée, photographies aériennes à des dates différentes...), il ne saurait être question de projeter dans le passé les processus actuels d'extension des clôtures individuelles pour dater un paysage construit sur plusieurs siècles.

Le système bocager foutanien s'inscrit dans une économie d'agro-élevage. C'est à la fois le produit d'une écologie, le produit d'une longue histoire culturelle, à la croisée des cultivateurs et animistes, des premiers pasteurs peuls païens et des Peuls conquérants musulmans, et enfin le produit d'une société hiérarchisée et divisée. Il reste que le nouvel environnement politique et économique peut entraîner une évolution du système bocager.

BIBLIOGRAPHIE

- BAH (A.), 1991 — Étude comparative des régimes fonciers en droits coutumiers peul et soussou. *Mondes en développement*, numéro spécial « Le foncier en Guinée », 21 (81) : 39-45.
- BALDE (M. S.), 1974 — *Changements sociaux et migration au Fuuta-Jalon. Les Peul du Fuuta dans le milieu rural sénégalais*. Thèse 3^e cycle, univ. Paris-V, multigr.
- BECK (M.), 1991 — *Exode rural et systèmes de production : cas de la sous-préfecture de Timbi-Madina (Fouta-Djallon)*. Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, Unité d'économie et de sociologie rurales, 103 p.
- BOTTE (R.), 1994 — Stigmates sociaux et discriminations religieuses : l'ancienne classe servile au Fuuta Jalon. *Cahiers d'études africaines*, numéro spécial « L'archipel peul », 34 (133-135) : 109-136.
- BOULET (J.), TALINEAU (J.-C.), 1988 — Éléments de l'occupation du milieu rural et système de production agricole au Fouta-Djalon (Guinée) : tentative de diagnostic d'évolution. *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 119-136.
- Cahiers de la recherche-développement*, 1985 — Relations agriculture-élevage. N° 7, 82 p.
- Cahiers d'études africaines*, 1994 — L'archipel peul. N° 34 (133-135), 527 p.
- Cahiers Orstom, série Sciences humaines*, 1980 — L'arbre en Afrique tropicale : la fonction et le signe. N° 17 (3-4), 322 p.
- DIALLO (T.), 1972 — *Les institutions politiques du Fuuta Jalon au XIX^e siècle*. Dakar, Ifan, Initiations et études africaines, 28, 276 p.
- DUMONT (R.), 1962 — *Afrique noire. Développement agricole. Reconversion de l'économie agricole. Guinée, Côte d'Ivoire, Mali*. Paris, PUF, 210 p.
- FRECHOU (H.), 1965 — Le régime foncier dans la région des Timbi (Fouta-Djalon). *Études de droit africain et malgache*, 4 : 407-502.
- GARREAU (J.-M.), 1993 — *Étude des systèmes de production dans la région de Timbi-Madina (République de Guinée)*. Cnearc/Eitarc, Gret, 91 p.
- Mission d'étude démographique de Guinée, 1955 — *Étude démographique par sondage. Guinée. 1954-1955*. Haut Commissariat de l'AOF, Service de la statistique et de la mécanographie.
- PILLOT (D.), LAUGA-SALLENAVE (C.), 1995 — « Dynamique d'embocagement du terroir en zone tropicale d'altitude. Contraintes sociales, pression démographique et moteurs de l'innovation dans quatre situations agraires ». In : *Innovation et sociétés*, actes du XVI^e séminaire d'économie rurale (Montpellier, 13-16 septembre 1993), Montpellier, CIRAD, vol. 1 : 121-133.
- PORTERES (R.), 1960 — Notes sur la toponymie rurale au Fouta-Djallon. *Recherches africaines*, 1-4 : 151-159.
- RICHARD-MOLARD (J.), 1943 — Les traits d'ensemble du Fouta-Djalon. *Revue de géographie alpine*, 31 (1) : 199-213.
- RICHARD-MOLARD (J.), 1944 — Essai sur la vie paysanne au Fouta-Djalon : le cadre physique, l'économie rurale, l'habitat. *Revue de géographie alpine*, 32 (2) : 135-239.
- SANDERVAL (O.), 1899 — *Conquête du Foutah-Djalon*. Paris, Challamel.

- SURET-CANALE (J.), 1970 — *La république de Guinée*. Paris, Éditions Sociales, 431 p.
- VIDAL (L.), 1992 — *La culture de l'ail dans les bas-fonds autour de Timbi-Madina*. Mémoire de fin d'études, Ina-PG, 87 p., multigr.
- VIDAL (L.), 1993 — *Rapport annuel des cultures maraîchères*. CRA Bareng (Pita), Irag, 35 p., multigr.
- VIEILLARD (G.), 1940 — Notes sur les Peuls du Fouta-Djallon (Guinée française). *Bulletin de l'Ifan*, 2 (1-2) : 85-210.
- VOGEL (J.), 1993 — Les clôtures du Fouta-Djallon. Des paysans qui connaissent leur affaire. *La lettre du Réseau recherche-développement*, 17, 2 p.
- ZOUBKO (G. V.), 1980 — *Dictionnaire Peul (Fula), Russe, Français*. Moscou, Éditions « Langue russe ».